

VUAGNIAUX (*Louis*), Administrateur territorial et directeur de société (Yvonand, Suisse, 19.7.1875-Matadi, 7.4.1918). Fils de Jean-Louis et de Heuby, Emma.

Après ses études moyennes, Vuagniaux s'était occupé avec son père de la direction d'une exploitation agricole à Mezery-sur-Domeloye.

Engagé en qualité de commis de 1^{re} classe au service de l'État Indépendant du Congo le 8 janvier 1904, il débarque à Boma le 22 février et est attaché à la direction des services administratifs. Il passe son premier terme à Boma où il est promu commis-chef le 15 mai 1905 et rentre en Europe le 9 mars 1908. Du 15 octobre suivant au 18 avril 1911, il effectue un deuxième séjour au Congo, toujours attaché aux services administratifs à Boma et il quitte l'Afrique à l'issue de ce terme avec le grade d'agent d'administration de 2^e classe qui lui a été conféré par arrêté du 1^{er} janvier 1910. Son congé expiré, Vuagniaux s'embarque de nouveau à destination du Congo le 2 septembre 1911 pour être attaché au district de l'Équateur où il va exercer les fonctions de contrôleur de la comptabilité. Le 23 mai 1913, il passe dans le cadre des administrateurs territoriaux de 1^{re} classe et le 22 janvier 1914, il termine son troisième terme au service de la Colonie. Il sollicite alors sa mise à la pension, pour repartir aussitôt (23 avril) pour le compte de la Société équatoriale congolaise Lulonga-Ikelemba (Secli) établie à Wendji près de Coquilhatville en qualité de directeur. D'avril 1914 à juin 1916, il effectue son quatrième séjour en Afrique. A la fin du congé qu'il a pris en Europe, il voit son nouveau départ retardé jusqu'au 10 avril 1917 par suite de difficultés de navigation nées de l'état de guerre, et finalement il débarque une cinquième fois au Congo où il continue à rendre d'éminents services en raison de la longue expérience qu'il a acquise des choses d'Afrique. Tombé malade en mars 1918, les médecins estiment prudent de le renvoyer en Europe pour permettre à sa santé de se rétablir mais, arrivé à Matadi où il compte s'embarquer, il voit son état empirer brusquement et il succombe le 7 avril. Ses services à l'administration de l'État Indépendant et de la Colonie lui avaient valu l'Étoile de service à trois raies et la Croix de chevalier de l'Ordre Royal du Lion.

12 juin 1950.

A. Lacroix.

Registre matricule n° 4765. — *La Trib. cong.*, 25 avril 1918, p. 1.